



**DIMANCHE 24 AVRIL 2022**  
**DIMANCHE DE LA MISERICORDE**  
**DIVINE**

**ANNEE C**

**Tel : 04 93 45 13 87 – mail : notredamedevie@free.fr.**

**Site : [www.paroissenotredamedevie.fr](http://www.paroissenotredamedevie.fr)**

Ce deuxième dimanche de Pâques est aussi le dimanche de la Miséricorde Divine. Elle est Jésus Ressuscité ! Ce dimanche est donc jour de fête et de joie, comme nous disent les Psalmistes et comme on le remarque dans l'Évangile. Et après avoir saisi les disciples, elle se manifeste en eux au point de susciter la conversion et la guérison des foules, nous rapportent les Actes des Apôtres !

L'Évangile présente des disciples enfermés dans une maison par peur des Juifs. Subitement, Jésus Ressuscité leur apparaît pour la première fois et les reconforte : « **La paix soit avec vous** ». La peur des disciples se transforme en joie. Accueillons la Paix du Christ en nos pays en guerre (**Ukraine, Congo Démocratique et Mali**, etc.), en nos sociétés, en nos maisons et en nos cœurs.

Jésus ne tient pas rigueur à Thomas de douter de la **Résurrection**. Mais l'invite à toucher ses mains et son côté. Thomas ne doute plus et reconnaît Jésus comme son Seigneur et son Dieu. Le Seigneur lui transmet ainsi qu'à nous cette béatitude « **Heureux ceux qui croient sans avoir vu** ». Que le Seigneur éloigne de nous la tentation de l'incroyance et qu'Il augmente en nous la foi. Que la Foi en Jésus soit au cœur de notre vie.

**Père Gabriel BOLANGO ETAFE**

**La messe du samedi soir à Ste Catherine sera célébrée à 18h30, non pas à 19h.**

**Le pape a convoqué un Synode** qui doit définir des orientations à l'Église pour en améliorer son fonctionnement. Les paroisses sont invitées à se mobiliser. Nous préparerons des contributions le vendredi 6 mai 19h30-21h30 à St Jean Baptiste.

**Lectures de la résurrection selon St Luc, St Charles, samedi 7 mai 14h30-17h.**

**La collecte du Denier de l'Église 2022.** Cette collecte finance le traitement des prêtres et les salaires du personnel du diocèse de Nice. Mais elle n'y suffit pas. Il faut donc vendre des biens pour cela et il se peut que nous en venions à réduire les effectifs, y compris celui des prêtres dont beaucoup viennent de l'étranger. Mais si tout le monde contribue, on devrait y arriver. Pour cela utilisez les enveloppes à votre disposition dans les églises.